

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS 2025

« CONSOMMEZ À CANOHÈS »

Article 1 - ORGANISATEURS

Les Commissions Municipales de la Culture et du Commerce, en partenariat avec les commerçants de Canohès (voir annuaire sur support A3) organisent un jeu gratuit sans obligation d'achat se déroulant du

15 AVRIL au 17 JUILLET 2025

Ce jeu consiste à composer un puzzle représentant une photo de seniors, d'enfants et d'adolescents tenant à la main le texte « **CONSOMMEZ À CANOHÈS** ».

La photo sera découpée en 9 pièces qui devront être collées sur un support A3 pour constituer le puzzle.

Article 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne mineure ou majeure.

Chaque participant est autorisé à concourir qu'une seule fois. Le participant mineur devra être accompagné d'un de ses parents pour la remise des lots.

Sont exclues du jeu les personnes organisatrices, ainsi que les membres de leur famille ou les personnes ayant participé à la conception du jeu.

En participant à ce jeu-concours, le participant accepte que son nom et sa photo soient utilisés par les organisateurs sur tout support papier ou digital.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation du participant

Article 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au jeu, les participants doivent se rendre chez un commerçant partenaire ou à la mairie afin de retirer le support A3. Les pièces de puzzle seront à récupérer chez les commerçants.

Ce support A3 comporte :

- * au recto : le schéma du puzzle avec un numéro dans chaque pièce.

- * au verso : l'annuaire des commerçants avec le numéro correspondant à la pièce du puzzle.

Le participant devra se rendre chez les 9 commerçants parmi les 27 participant à l'opération (dont la liste se trouve à l'article 11 du présent règlement ou au verso du support) pour compléter son puzzle.

Le participant devra inscrire ses coordonnées au verso du support dans la case prévue à cet effet.

Ce support devra être déposé dans l'urne à l'accueil de l'hôtel de ville, aux jours et heures d'ouverture jusqu'au jeudi 17 juillet 2025 à 17h30.

Article 4 - DOTATIONS

Huit prix seront attribués chronologiquement aux gagnants :

- 1^{er} prix : une tablette d'une valeur de 250 € et 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 2^{ème} prix : une montre connectée d'une valeur de 200 € et 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 3^{ème} prix : une liseuse d'une valeur de 150 € et 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 4^{ème} prix : 5 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 5^{ème} prix : 4 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 6^{ème} prix : 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €
- 7^{ème} prix : 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €

- 8^{ème} prix : 3 bons d'achats commerçants d'une valeur unitaire de 15 €

Article 5 - TIRAGE AU SORT ET REMISE DES PRIX

Le tirage au sort et la remise des prix auront lieu le VENDREDI 18 JUILLET 2025 au cours de la soirée FESTI 'CANOHÈS.

Pour être valide le support A3 devra comporter toutes les pièces du puzzle. À défaut, il sera procédé à un nouveau tirage au sort.

Toute participation incomplète, inexacte ou bulletin illisible, non conforme au règlement ou reçue après la date définie du jeu sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination du participant.

Chaque gagnant remporte un seul prix.

Les prix seront récupérés sur place par les gagnants.

En cas d'absence, les gagnants seront informés par la Municipalité par téléphone, ou courriel.

Les prix seront conservés à la mairie pendant un mois, ils ne pourront être ni repris ni échangés, ni convertis en monnaie ou devises ni envoyés par voie postale.

Article 6 - RESPONSABILITÉS ET DROITS

L'organisateur :

- Se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence. En conséquence, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant le bon déroulement du jeu-concours.

Le présent règlement sera disponible sur le site internet www.canohes.fr

Article 7 - RESPONSABILITÉS DES COMMERÇANTS

Chaque commerçant partenaire s'engage :

- à mettre en vue l'affiche du jeu-concours.
- à mettre à disposition le support A3 et les pièces du puzzle aux participants durant toute la période mentionnée à l'article 1 du règlement.
- à signer un bon d'achat de 15 € à attribuer aux gagnants d'une durée de validité de six mois

Article 8 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu-concours « CONSOMMEZ À CANOHÈS » implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Ce règlement entre en vigueur dès sa publication.

Article 9 - PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La Municipalité de Canohès s'engage à ce que la collecte et le traitement des données à caractère personnel soient conformes à la réglementation en matière de données à caractère personnel et notamment au Règlement Européen sur la protection des données (RGPD) n° 2016-679 du 27/04/2016 et à la Loi n° 78-17 du 06/01/1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article 10 - DONNÉES NOMINATIVES ET PERSONNELLES

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser dans le cadre du jeu-concours toutes les informations nominatives communiquées au moment de leur participation.

Les données à caractère personnel recueillies sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de la participation au jeu. Elles sont destinées aux organisateurs pour des besoins de gestion.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux organisateurs et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Article 11 – LISTE DES COMMERÇANTS PARTICIPANT À L'OPÉRATION

1. ***Cœur de fleurs***
2. ***Optique 2000***
3. ***Le Mas***
4. ***FDJpresse***
5. ***Pharmacie des acacias***
6. ***Saveurs d'Asie***
7. ***Vie 2 grenier***
8. ***Fratelli***
9. ***El pueblo***
10. ***Sanchez***
11. ***Pharmacie du carlit***
12. ***Honoré patisserie***
13. ***Chez fred***
14. ***Mele Langlois***
15. ***Pizza lena***
16. ***Rustic pizza***
17. ***Vins de pyrene***
18. ***LP pressing***
19. ***Petit pois***
20. ***Ti paille en queue***
21. ***Ailleurs mais ici***
22. ***Creativ art***
23. ***Guy Hocquet***
24. ***Mil coup***
25. ***Lady boy***
26. ***Belle et zen***
27. ***Amour poil et beauté***